

# ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mars 2023

---

RELATIF AUX JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024 - (N° 809)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL471

présenté par  
M. Vuilletet, rapporteur

-----

### ARTICLE 7

À la troisième phrase de l'alinéa 34, substituer au mot :

« fixe »

le mot :

« définit ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.